

L'oenotourisme prend corps dans le Pays d'Armagnac

De l'armagnac, du floc, du vin, des chapelles et des domaines



L'oenotourisme prend corps dans le Pays d'Armagnac

Un projet collectif pour le Pays d'Armagnac (1) est lancé solennellement le 11 juillet à Gondrin par la présentation d'un Carnet de voyages et la signature d'une convention entre les partenaires.

Le carnet permet de pénétrer dans l'esprit et l'authenticité des territoires du Pays d'Armagnac : il présente simultanément les produits de la vigne, les hommes passionnés qui les créent dans les domaines viticoles et un patrimoine bâti peu connu de chapelles au milieu des vignes. Son nom complet est : « Armagnac confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac ».

L'Armagnac confidentiel

Matthieu Dinguidard, du Pays d'Armagnac, décrit ce carnet de voyages comme « une collection de pépites » réparties en trois séries qui correspondent à trois voyages :

autour de Condom et de Montréal-du-Gers,

autour d'Éauze et de Vic-Fezensac,

autour de Nogaro et de Cazaubon

Chaque voyage comprend des « incontournables » de sa région, puis sept chapelles remarquables, loin des sentiers battus, et une vingtaine de domaines viticoles prêts à accueillir des visiteurs. La liste de ces derniers est une sélection des coups de cœur, retenus dans les listes présentées par les filières. De plus, un commentaire poétique, écrit par Bruno Sirven, d'Arbre et paysage, présente chaque voyage.

Loin des sentiers battus

Le carnet est une invite à découvrir les trésors cachés de l'Armagnac, un Armagnac presque secret, qu'on ne trouve pas sans l'avoir cherché. Un panneau très complet, fixé sur pupitre, accueille les visiteurs à l'entrée des sites confidentiels retenus.

Le carnet est à la disposition du public gratuitement dans les offices de tourisme. Il sera augmenté tous les deux ans par des apports réguliers. Noter que le carnet actuel contient aussi des domaines landais.

Pour le lancement de ce projet Armagnac confidentiel, ses créateurs se devaient de choisir une des pépites sélectionnées : c'est le sanctuaire de la chapelle de Tonneteau et son jardin en contrebas à Gondrin. La signature de la convention a lieu dans ce dernier, un lieu de calme et de beauté, équipé de bancs de pierre, qui vaut le déplacement. Il appartient à l'évêché et c'est une association qui l'entretient. La visite est gratuite.

(1) Dû au Pays d'Armagnac, à l'Interprofession de l'armagnac, à celle du floc, au Syndicat des Côtes de Gascogne et aux offices de tourisme.



Mathieu Dinguidard, Elisabeth Dupuy-Mitterrand (présidente du Pays d'Armagnac et de la Communauté de communes du Bas-Armagnac) et Robert Frairet, vice-président du Pays d'Armagnac



L'assistance (élus, représentants des filières partenaires et des offices de tourisme)



Signature de la convention de partenariat Pays d'Armagnac - filières



Confection d'un cocktail à la blanche d'armagnac



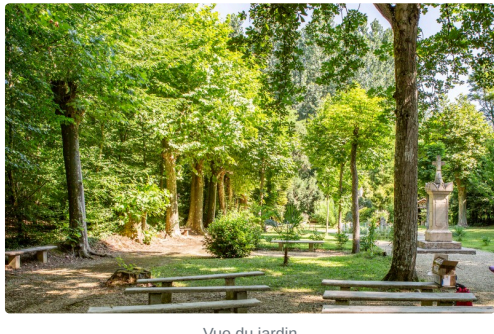
Panneau sur pupitre devant la chapelle du Tonneteau



Panneau sur pupitre devant la chapelle du Tonneteau



La chapelle du Tonneteau et le jardin en contrebas



Vue du jardin



Autre vue du jardin